



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Direction des Bourses



Le Directeur

N° 06878 MESRI/DB/lk

Dakar, le 11 DEC 2017

COMMUNIQUE

Les paiements des allocations d'études au titre de l'année universitaire 2016/2017 ont été, régulièrement, effectués dans les délais convenus avec les différents acteurs.

En dépit des dispositions prises par les autorités, il est apparu que les paiements du mois de novembre n'auront pas lieu aux échéances habituelles.

La Direction des Bourses et les services du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan regrettent ce différé d'échéance dans le paiement des allocations d'études, situation due à diverses contraintes techniques et à l'élargissement de la population cible de bénéficiaires.

Néanmoins les diligences nécessaires sont en voie d'être achevées très prochainement et devraient permettre un démarrage effectif des paiements avant les vacances de Noël, soit au plus tard pour compter du 21 décembre 2017.

Les autorités en charge de la gestion et du paiement des allocations d'études en appellent à la compréhension et à la patience des étudiantes et des étudiants bénéficiaires.

Le Directeur des Bourses

Docteur Lassana KONATE

